

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC METZ ST SIMPLICE, 16 B PLACE SAINT SIMPLICE 57000 METZ déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Président BERRABAH Madjid, représentant de la société 2BM S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 17 RUE CLAUDE CHAPPE 57070 METZ, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HEAVEN	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)Philippe SCHOTT
Chargé d'Affaires Professionnels

JST14

*lu et approuvé***CIC Est**
METZ ST SIMPLICE
16 B place Saint Simplicie
57000 METZ